

APPEL DE CANDIDATURES

Conseil d'administration de la CCILaval

2022

Appel de candidatures – Date limite 22 avril, 2022

La Chambre procède actuellement à l'appel de candidature pour combler les postes qui seront vacants à compter de la prochaine Assemblée générale annuelle (AGA) de septembre 2022.

Critères et profils recherchés

Afin d'assurer au sein du conseil une diversification tant au niveau des expertises, des compétences que des bagages culturels différents, la Chambre a établi les critères suivants :

1. Diversité d'expertises
2. Complémentarité des membres
3. Représentativité proportionnelle des membres, tenant compte notamment des 5 clientèles/segments (commerces, industriels, services, relève d'affaires et startups)
4. Prédominance entrepreneurs versus dirigeants par rapport à sa composition
5. Engagement préalable et/ou implication à la Chambre (participation aux activités ou investissement de temps au sein d'un comité opérationnel)
6. Diversité de genre, c'est-à-dire tendre vers une représentativité égale homme/femme
7. Présence minimale de trois représentants de 40 ans et moins

Afin d'enrichir sa représentativité et pour une meilleure gouvernance de sa corporation, la Chambre souhaite bonifier son profil collectif de compétences et favorisera particulièrement les membres répondant à certains critères. Il y a présentement un besoin de représentation pour certains secteurs et expertises, notamment :

- Commerce/vente au détail
- Industriel/manufacturier
- Startup
- Finances et comptabilité

Attentes et engagement de l'administrateur

- préparer et être présent aux réunions du Conseil, qui se déroulent généralement sur l'heure du midi (minimum de 5 réunions de 2 heures chacune par année)
- préparer et être présent à la séance stratégique annuelle d'une durée de 4h
- s'impliquer activement sur au moins un comité de travail (selon votre champ d'intérêt et votre expertise)
- participer aux événements de la Chambre, dans la mesure du possible
- agir comme ambassadeur et promoteur de la Chambre auprès de la communauté d'affaires, en véhiculant une information positive et adéquate et en effectuant la promotion de la Chambre auprès des non-membres et des partenaires

Les administrateurs sont nommés pour un mandat de 2 ans, débutant à l'AGA. Le mandat de l'administrateur est réalisé bénévolement.

Dépôt d'une candidature

Tout membre en règle de la Chambre et ayant le cens d'éligibilité est habilité à siéger au Conseil et est par les présentes invité à poser sa candidature. Notez que votre adhésion doit être active au moment du dépôt de la candidature et encore active au moment de la tenue de l'Assemblée générale annuelle de fin septembre. Le rapport du Comité de mise en nomination sera expédié à tous les membres avec l'avis de convocation de l'Assemblée générale annuelle.

Pour manifester votre intérêt, vous êtes invités à :

1. compléter le **FORMULAIRE de candidature en ligne** : <https://forms.office.com/r/VdSMEfysTt>
2. Faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de Mme Caroline De Guire, présidente-directrice générale de la CCILaval
3. le tout avant le vendredi 22 avril à midi

Pour toute question concernant l'élection du Conseil d'administration,

veuillez communiquer avec madame Caroline De Guire, PDG, CCILaval au 450 682-5255 poste 231 ou à cdeguire@ccilaval.qc.ca

Le Secrétaire du conseil,
Me Patrick-Claude Caron

APPEL DE CANDIDATURES

Conseil d'administration de la CCILaval



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LAVAL



2022